



Objet de l'association

S'inscrivant dans une démarche d'intérêt général, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Océane contribue à la préservation de l'environnement et à la sensibilisation au développement durable au travers de partenariats avec les acteurs locaux et auprès des habitants du territoire.

L'association a un rôle d'échange, d'accompagnement, de recherche, d'appui à la réflexion, d'éducation, d'animation, ceci par tous moyens et vers tous publics.

Les valeurs portées par le CPIE Loire Océane sont :

- une vision humaniste de l'environnement,
- le respect de la connaissance scientifique,
- la promotion de la pédagogie participative.

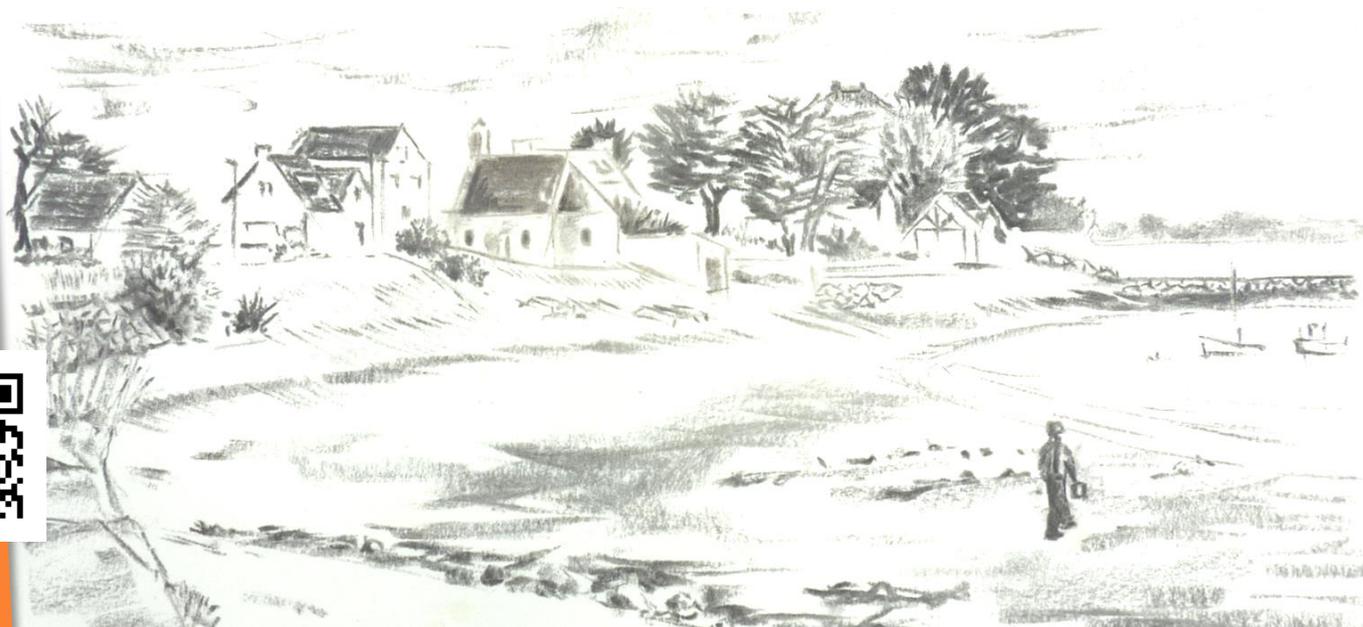
Territoire d'ancrage

De la Loire à la Vilaine, de l'océan Atlantique au Sillon de Bretagne.

Modalités d'action

L'association mène ses actions selon trois modes :

- chercher,
- développer,
- transmettre.



ÊTRE ADHÉRENT(E) ?

PERSONNE PHYSIQUE M^{me} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Tél. :

Courriel :

PERSONNE MORALE (collectivité, société, asso.)

Dénomination :

Forme juridique :

Adresse (siège social) :

.....

Code postal :

Commune :

Représentant légal :

Agissant en qualité de :

Tél. :

Courriel :

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER ?

- 12 € pour une personne au tarif normal
- 10 € pour un étudiant ou un chercheur d'emploi
- 20 € pour un couple
- 30 € pour une association, un établissement scolaire ou une structure de loisir
- 50 € pour une fédération
- 0,10 €/hab. (plafond à 3500 €) pour une collectivité
- 1 €/salarié + 30 € pour une entreprise

FAITES UN DON !

Montant : €

donnant droit à une déduction fiscale (1)

Règlement par chèque ci-joint n° :

(à l'ordre de CPIE Loire Océane)

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent(e) :

ÊTRE BÉNÉVOLE ?

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Vous pouvez être utile à l'association suivant vos envies et votre temps.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

(à remplir si non renseigné en colonne « adhérent »)

M^{me} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Tél. :

Courriel :

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR :

- Photographie (animation, paysage, faune, flore)
- Bricolage (outil éducatif, aménagement du local, remorque pédagogique, refuge pour animaux...)
- Cuisine
- Jardinage (échange, coup de main, prêt de matériel)
- Tenue d'un stand
- Chantier participatif (ramassage de déchets, etc.)
- Inventaire naturaliste
- Accueil de visiteurs (maison économe, jardin naturel)
- Vie associative (aide temps forts, administrateur)
- Communication (distribution de documents, veille sur les articles de presse, site internet...)
- Autre :

VOUS AVEZ DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES QUE VOUS AIMERIEZ METTRE À PROFIT ?

Savoir-faire :

.....

Connaissances :

.....

Autres :

.....

A compléter et
à retourner à :

CPIE Loire Océane
2 rue Aristide Briand
44350 Guérande



(1) Pour les particuliers, 66 % de votre don peut être déduit de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Pour les entreprises, 60 % de votre don peut être déduit de votre IS (0,5 % du CA HT).



Objet de l'association

S'inscrivant dans une démarche d'intérêt général, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Océane contribue à la préservation de l'environnement et à la sensibilisation au développement durable au travers de partenariats avec les acteurs locaux et auprès des habitants du territoire.

L'association a un rôle d'échange, d'accompagnement, de recherche, d'appui à la réflexion, d'éducation, d'animation, ceci par tous moyens et vers tous publics.

Les valeurs portées par le CPIE Loire Océane sont :

- une vision humaniste de l'environnement,
- le respect de la connaissance scientifique,
- la promotion de la pédagogie participative.

Territoire d'ancrage

De la Loire à la Vilaine, de l'océan Atlantique au Sillon de Bretagne.

Modalités d'action

L'association mène ses actions selon trois modes :

- chercher,
- développer,
- transmettre.



ÊTRE ADHÉRENT(E) ?

PERSONNE PHYSIQUE M^{me} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Tél. :

Courriel :

PERSONNE MORALE (collectivité, société, asso.)

Dénomination :

Forme juridique :

Adresse (siège social) :

.....

Code postal :

Commune :

Représentant légal :

Agissant en qualité de :

Tél. :

Courriel :

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER ?

- 12 € pour une personne au tarif normal
- 10 € pour un étudiant ou un chercheur d'emploi
- 20 € pour un couple
- 30 € pour une association, un établissement scolaire ou une structure de loisir
- 50 € pour une fédération
- 0,10 €/hab. (plafond à 3500 €) pour une collectivité
- 1 €/salarié + 30 € pour une entreprise

FAITES UN DON !

Montant : €

donnant droit à une déduction fiscale (1)

Règlement par chèque ci-joint n° :

(à l'ordre de *CPIE Loire Océane*)

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent(e) :

ÊTRE BÉNÉVOLE ?

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Vous pouvez être utile à l'association suivant vos envies et votre temps.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

(à remplir si non renseigné en colonne « adhérent »)

M^{me} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Tél. :

Courriel :

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR :

- Photographie (animation, paysage, faune, flore)
- Bricolage (outil éducatif, aménagement du local, remorque pédagogique, refuge pour animaux...)
- Cuisine
- Jardinage (échange, coup de main, prêt de matériel)
- Tenue d'un stand
- Chantier participatif (ramassage de déchets, etc.)
- Inventaire naturaliste
- Accueil de visiteurs (maison économe, jardin naturel)
- Vie associative (aide temps forts, administrateur)
- Communication (distribution de documents, veille sur les articles de presse, site internet...)
- Autre :

VOUS AVEZ DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES QUE VOUS AIMERIEZ METTRE À PROFIT ?

Savoir-faire :

.....

Connaissances :

.....

Autres :

.....

A compléter et
à retourner à :

CPIE Loire Océane
2 rue Aristide Briand
44350 Guérande



(2) Pour les particuliers, 66 % de votre don peut être déduit de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Pour les entreprises, 60 % de votre don peut être déduit de votre IS (0,5 % du CA HT).